

- *L'urgence d'agir en vue de préserver une véritable diversité culturelle*

Ainsi qu'on peut le constater, les années qui viennent risquent d'être déterminantes en ce qui concerne le traitement des produits culturels dans les accords commerciaux internationaux. Malheureusement, si une approche comme celle qui a prévalu lors des négociations de l'Uruguay Round est utilisée, c'est-à-dire une approche qui ne laisse place à aucune véritable prise en considération des caractéristiques des produits culturels au plan économique et de leur rôle au plan social et politique, on risque d'aboutir au mieux à des solutions qui relégueront les mesures non conformes des membres dans le secteur culturel dans la catégorie des réserves temporaires appelées à disparaître au fil des négociations et qui soumettront les États qui refusent de s'engager pour l'avenir à une pression croissante pour qu'ils les abandonnent.

Si une action déterminante doit être entreprise par le Canada en vue de faire accepter que le traitement des produits culturels dans les accords commerciaux internationaux réponde à une vision d'ensemble de leur nature particulière et de leur rôle, il est donc nécessaire de développer une argumentation convaincante relativement à la spécificité de ces produits (I). Ensuite, il est essentiel de se faire une idée aussi exacte que possible des points de vue entretenus par les autres États sur cette question, car sans appuis, l'action du Canada est inexorablement condamnée (II). C'est seulement à partir de là qu'une stratégie d'action concrète et cohérente pourra être mise en œuvre en vue de préserver la diversité culturelle (III).

## 1. LA DIVERSITÉ CULTURELLE EN TANT QU'ENJEU DANS LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES INTERNATIONALES

Traditionnellement, le Canada a toujours soutenu la défense et la protection de la culture au plan international pour le motif que celle-ci était essentielle au maintien d'une identité nationale forte. Or, cela n'allait pas sans soulever plusieurs problèmes sérieux en ce qui concerne la recherche d'un consensus international sur le sujet.